



## Préavis de grève.

Ce 8 mars 2022 sera la journée internationale de lutte pour les droits des femmes. A cette occasion, des actions seront organisées partout en Belgique et seront couvertes par un préavis de grève.

Les femmes exigent une modification de la loi sur la norme salariale et exigent un salaire minimum à 14€/h ou 2300€/mois.

La CGSP Admi de Liège s'associe pleinement à cette journée d'actions.

Toute absence d'un membre du personnel pour y participer sera considérée comme arrêt de travail couvert par notre organisation syndicale.



Joël BERTHO

Secrétaire régional